

Association canadienne des enseignantes et des enseignants retraités Canadian Association of Retired Teachers

COMITÉ DES PENSIONS ET DES REVENUS DE RETRAITE RAPPORT DE L'AGA 2023

MEMBRES DU COMITÉ:

Président : Gerry Tiede

Membres: Gordon Cumming, Claudia Mang, Ruth Rosenfield, Michel Plamondon,

Roger Régimbal

Le mandat :

a) Répondre aux demandes concernant les questions relatives aux pensions ;

- b) Faire des recommandations à l'Exécutif sur les questions relatives aux pensions ;
- c) recevoir les préoccupations et les recommandations des organisations membres ;
- d) préparer pour l'Exécutif des propositions et des prises de position relatives aux questions de pension et de retraite, accompagnées des recommandations appropriées.

Rapport:

Au cours de l'année écoulée, marquée par une forte inflation au Canada, le Comité des pensions et des revenus de retraite s'est inquiété du nombre de régimes de retraite provinciaux qui n'accordaient pas à leurs membres la totalité des augmentations liées au coût de la vie. La commission a interrogé les membres pour confirmer et quantifier cette préoccupation : la plupart des régimes de retraite provinciaux n'accordent pas d'augmentation intégrale du coût de la vie, ce qui signifie que le pouvoir d'achat des pensions des membres diminue. La commission a préparé un document de travail contenant une recommandation visant à encourager les membres à se pencher sur la question, car la perte de revenu réel des membres s'accélère en période de forte inflation. Voir le document sur le coût de la vie et les annexes ci-jointes.

Le comité a également suivi la campagne fructueuse visant à faire adopter le projet de loi C-228, la Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Cette loi signifie que les déficits des régimes de retraite devront être payés en priorité par rapport à la plupart des autres créanciers, y compris les créanciers garantis, lors des procédures de faillite et d'insolvabilité. Des lettres encourageant le soutien de cette campagne ont été envoyées aux membres. La loi a franchi toutes les étapes du processus législatif et a reçu la sanction royale le 27 avril 2023.

Gerry Tiede, Président